

AGENT.E DE PROPRETÉ ET D'HYGIÈNE

> MÉTIERS VISÉS :

- Agent.e de propreté et d'hygiène
- Agent.e de nettoyage en collectivité
- Agent.e des services hospitaliers
- Agent.e de service en entreprise et propreté
- Agent.e de nettoyage industriel
- Agent.e de propreté des locaux
- Agent.e de propreté en grande distribution
- Agent.e d'entretien polyvalent.e

> PUBLIC VISÉ :

Personne ayant une expérience professionnelle ou ayant validé son projet professionnel avec un CEP.

> PRÉ REQUIS :

Avoir validé un projet (stage ou emploi) dans le secteur professionnel ciblé par cette formation.

À la fin de la formation, le stagiaire doit être capable de :

- Assurer la propreté et l'hygiène des locaux à usage professionnel, entretien manuel ou mécanisé
- Veiller à la bonne utilisation des produits et du matériel
- Entretien du matériel à disposition
- Respecter les protocoles de nettoyage en fonction des différents supports, sols durs, sols souples, protégés ou textiles.

Méthodes pédagogiques

- Pédagogie du faire favorisant les mises en situation professionnelle sur plateaux techniques et stages en entreprise.
- Accompagnement individualisé.
- Présentiel et à distance (L'accès aux contenus et aux ressources de la formation à distance s'effectue par connexion à la plate-forme ACSEA Formation).

Conditions techniques nécessaires à la FOAD :

- Avoir accès à un ordinateur, tablette ou téléphone portable avec une connexion internet.



Lieux de formation :

- ACSEA Formation Caen 10 rue de la Cotonnière
- ACSEA Formation Bayeux 4 rue de la Résistance
- ACSEA Formation Honfleur 4 rue Alexandre Dubourg

Délais d'accès à la formation :

- Caen : Les entrées peuvent se faire de manière individuelle tout au long de l'année. Prochaine entrée groupée le 10 janvier 2022
- Bayeux : Les entrées peuvent se faire de manière individuelle du 24 janvier au 4 novembre 2022. Prochaine entrée groupée le 24 janvier 2022
- Honfleur : Du 10 octobre 2022 au 3 mars 2023

Mode de validation :

- Mise en situation devant un jury de professionnels sur plateau technique
- Titre professionnel : agent de propreté et d'hygiène RNCP 278
- Une reconnaissance par badges de compétences pourra être réalisée pour :
 - Badge de compétences : entretien manuel des locaux
 - Badge de compétences : entretien mécanisé
 - Badge de compétences : le bionettoyage
 - Badge de compétences : le lavage des vitres
 - Badge de compétences : le nettoyage écologique
 - Megabadge de compétences : agent de propreté et d'hygiène
- Pour les personnes ayant suivi la formation dans sa totalité et validé les épreuves finales correspondantes :
 - Certificat SST
 - Certificat d'acteur PRAPIBC
 - Attestation HACCP

Financement :

- Pour les demandeurs d'emploi, le coût de la formation est pris en charge par la région Normandie
- Sous certaines conditions, le stagiaire peut être rémunéré pendant sa formation.

Suites de parcours, formations complémentaires possibles

- CQP Laveur de vitre spécialisé travaux en hauteur
- Management d'équipe

Accessibilité :

Cette formation est accessible aux apprenant.e.s en situation de handicap. Tous les moyens humains et techniques seront mis en place en partenariat avec les prescripteurs et partenaires (cap emploi, L'AGEFIH...) pour compenser le handicap.

Référente handicap pays d'Auge :
jennifer.lecharpentier@acsea.asso.fr

Référente handicap Caen/Bayeux :
Noelle.gifosse@acsea.asso.fr



AGENT.E DE PROPRETÉ ET D'HYGIÈNE

Contenu de la formation

Les compétences professionnelles sont organisées en blocs de compétences dissociables. L'organisation en blocs de compétences facilite l'individualisation des parcours en permettant de ne choisir que les éléments correspondants aux besoins identifiés lors du positionnement.

-> Bloc de compétences n°1

Savoir réaliser une prestation de service d'entretien manuel adaptée aux locaux, aux surfaces et à leur utilisation CCPI :

- Les objectifs du nettoyage
- Les différents revêtements
- La connaissance des produits et l'échelle des PH
- L'entretien manuel des sols, vitrerie et leurs protocoles
- Exercices pratiques sur plateau technique

-> Bloc de compétences n°2

Réaliser une prestation de service mécanisé et/ou de remise en état adaptée aux locaux et aux surfaces CCP2 :

- Les différentes machines, leur utilisation et leur entretien
- Les protocoles d'entretien mécanisé
- Exercices pratiques sur plateau technique

-> Compétences complémentaires

- Renforcement des connaissances de base (français, mathématiques)
- La communication professionnelle
- Connaissances de base en numérique, générales et liées aux métiers
- Les techniques de recherches d'emploi
- Préparation au passage du titre professionnel.

-> La culture qualité/sécurité/environnement

- QSE dans le domaine du nettoyage
- Sauveteur secouriste du travail SST
- Prévention des risques liés à l'activité physique PRAP IBC

Durée de la formation :

- Durée moyenne en centre : 497 - 14 semaines
- Durée moyenne en entreprise : 175 heures - 5 semaines

CONTACT

directeur.formation@acsea.asso.fr

02 31 62 62 00

www.acsea-formation.fr